ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 93089

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'addiction à l'utilisation d'Internet. En effet, de nombreux jeunes passent des heures et des heures devant leur ordinateur pour consulter le réseau Internet souvent dans une attitude compulsive, ressemblant à une quasi-addiction qui finit par nuire à leur santé, par des dégâts psychologiques, des pertes progressives de la mémoire et du sommeil, observés par les parents et les médecins. Cette nouvelle addiction à l'Internet pourrait être éventuellement reconnue comme une nouvelle maladie, comme elle l'a été récemment en Corée du sud, où ce phénomène est encore plus ancien et plus important. Cette décision serait appréciée par de nombreux parents qui sont dépassés par cette pratique grandissante. Aussi, elle lui demande quelles mesures elle entend prendre dans ce domaine.

Données clés

Auteur : Mme Martine Aurillac
Circonscription : Paris (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 93089
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Santé et sports
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 novembre 2010, page 12180
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)